

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

THS DUPERRÉ,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 22 Juin 1901.

LE BACCALAUREAT

Nos *Rhétoriciens* et nos *Philosophes* subissent en ce moment les épreuves du baccalauréat. Profitez de la circonstance pour rappeler en quoi consiste la partie du *mécanisme* universitaire qui nous regarde plus spécialement.

L'Université Laval n'est pas une machine comme l'Université de Paris, dont les rouages laïques enserrant la France dans un véritable servage intellectuel. C'est une institution chrétienne et libérale, fondée et dirigée par l'Église, destinée à donner l'enseignement supérieur et à promouvoir les études classiques. Ce dernier objet est, en grande partie, atteint par l'*affiliation* des collèges.

Deux conditions sont requises et suffisent, de la part d'un collège, pour être affilié à l'Université Laval : enseigner au moins les matières exigées pour le baccalauréat, et faire subir par ses élèves, après la Rhétorique et la Philosophie, les deux examens des Lettres et des Sciences.

Il y a actuellement 17 collèges, ou Séminaires, affiliés : Québec, Nicolet, Sainte-Anne, Sainte-Thérèse, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke, Lévis, Sainte-Hyacinthe, Sainte-Marie de Monnoir, l'Assomption, Joliette, Saint-Laurent, Bourget, Montréal, Valleyfield. Le collège de Saint-Dunstan, Charlottetown, est *agrégé* seulement, étant situé hors de

la province de Québec : les conditions sont, du reste, les mêmes que pour l'affiliation.

Le baccalauréat est l'examen requis pour l'obtention du degré de Bachelier dans la Faculté des Arts. Le titre de bachelier, en même temps qu'il est un certificat de bonnes études, confère, en vertu de la loi, le privilège d'être admis à l'étude des professions libérales sans autre épreuve. Pour l'obtenir, il faut conserver au moins les deux tiers de la somme des points et n'être au-dessous du cinquième en aucune matière. Le candidat qui n'atteint pas ce minimum est simplement inscrit, pourvu qu'il n'ait pas moins que le tiers sur l'ensemble, et le huitième sur l'une ou sur l'autre matière. L'Inscription de l'Université Laval, qui est aussi un certificat d'études suffisantes, est reconnue comme équivalant à la *matriculation* des Universités anglaises et à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Les épreuves se subissent, pour les Lettres, sur la littérature, l'histoire, la géographie, le latin, le grec, l'anglais, la composition française ; pour les Sciences, sur la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'astronomie et l'histoire naturelle. Le bachelier ès Lettres et ès Sciences est, par le fait même, bachelier ès Arts. L'un de ces trois degrés suffit pour être admis aux études libérales, à condition cependant qu'on ait subi les deux examens du baccalauréat.

Depuis 1891 le baccalauréat ès Lettres ou ès Sciences comprend deux examens : l'un, *collégial*, sur les matières secondaires, comme la littérature, l'histoire naturelle, et pour lequel les collèges ont plus de latitude ; l'autre, *universitaire*, sur les matières principales, langues, philosophie, etc., plus rigoureusement astreint aux règles de l'Université.

Voici comment les choses se passent pour l'examen universitaire. Chaque collège affilié envoie à l'avance à l'Université une série de questions dans chaque matière. Celles-ci sont tirées au sort par les autorités universitaires et celles qui sortent de l'urne sont imprimées, cachetées, scellées et distribuées à tous les collèges. Au jour

fixé, à la même heure, toute la gent écolière du pays entre en séance. Le moment est solennel et les cœurs battent violemment. Quelles sont les questions ? D'où part le devoir ? De quel auteur sera cette version ? Ces interrogations se pressent dans la tête des candidats. Enfin le Supérieur brise le sceau et le secret est découvert. En avant maintenant les pages savantes, précises, élégantes, enflammées ! Ils en ont pour trois, cinq heures, les braves enfants. Et quelles anxiétés encore ! quelles terreurs ! parfois, souvent, quel délire de joie ! Et cela dure deux jours. Tout est là pour eux, dans cet examen, le couronnement de leurs études et la consécration de leur talent, l'espoir, l'honneur, l'avenir.

Les épreuves terminées, en temps ordinaire, la correction se fait dans les collèges, et le résultat en est envoyé à Québec. Tous les dix ans, cette correction a lieu à l'Université, et des professeurs de tous les collèges y prennent part. C'est ce qui se fera cette année, à partir de dimanche, 23 juin. Là, pendant trois ou quatre jours, on verra une soixantaine d'hommes éminents, après une année de travaux ardues, occupés à apprécier avec le plus grand soin les quelque trois mille épreuves de près de six cents de ces jeunes gens auxquels ils consacrent leur vie. Cela ne manque pas de solennité non plus. Puis se tiendront les séances du congrès décennal. Les mêmes professeurs seront appelés à émettre leurs vues sur le progrès des études, sur les réformes à faire, sur les modifications à apporter aux programmes et au fonctionnement universitaire. La sagesse, l'éloquence, parleront certainement par leur bouche, et ce sera puissamment intéressant et fécond. Il est bon, après une étape parcourue en des sentiers divers, de se retrouver à tel endroit convenu, de se toucher les coudes, de reprendre du cœur, de mesurer la distance qui nous sépare du but commun, et de repartir, remplis d'une ardeur nouvelle, pour une nouvelle course. On chante avec délices pendant un moment : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

ABNES.